

BULLETIN DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE - INFÉRIEURE

Siège social : 2, RUE SCRIBE, NANTES

TELEPHONE : 141.95 - 157.42

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

Organe du Syndicat Central et de sa Coopérative, de la Confédération Générale des Vignerons
des Syndicats de Producteurs de Chanvre et d'Osier, des Planteurs de Tabac
de la Société Mutuelle Agricole, des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères et Avicoles
et du Syndicat Départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures

N° de nos Chèques Postaux Nantes :

6.015 pour le Syndicat Central.
205.10 pour la Coopérative.
147.18 pour la Confédération des Vignerons
270.81 pour le Syndicat de Défense.

Au Pays du Muscadet des "Côteaux de la Loire"



Notre instantané représente les vendanges du Muscadet, chez notre ami M. Coulon Prudent, la Noël, à Oudon. Au fond, on aperçoit la vieille tour d'Oudon et, plus à droite, le pont de Champeaux, qui enjambe la Loire.

Un Brin de Causette...



La chasse aux mercantis venant d'ouvrir officiellement. Des battues pépères allant s'opérer, de par les rues et les carrefours, pour mettre la main au collet des profiteurs ou des affameurs... C'est à voir ! On voit p't'être ren du tout. On peut en voir condamner des pauvres bougres innocents, qu'auront raugmenté un p'tit leurs prix, alors que les gros voleurs, les boursicotiers, les dévalueurs d'en haut de l'échelle continueront à rouler carrosse.

Au'fois, on pendait ces fripouilles, ou ben on les attachait au pilori. An'hui, on les décore, ou on leur liche les pieds. Comme disait Bohuon, dimanche, le monde avant la tête en bas !

Bref, pour remédier aux gaffes des dévalueurs et pour empêcher toute « hausse injustifiée » des Comités départementaux de surveillance des prix venant d'être créés et mis au monde. Avec ça les consommateurs pourront rouiller sur leurs deux noreilles ; leurs intérêts seront ben défendus et la « Vie Chère » sera de l'histoire ancienne, qu'on apprendra à nos p'tits enfants, en leur montrant à lever le poing.

Les journaux nous disent que ces Comités se sont attelés déjà à la besogne, répartissant la tâche entre des sous-commissions « dont les membres ont été choisis en raison de leur compétence particulière. » En pas des enquêtes qui sont appelées à entreprendre, ces Comités de survivance joueront le rôle de sortes de Commissions de discipline.

Bigre ! c'est point le moment de rigoler, ni d'aller trop fort à changer les étiquettes. Gare à ceusses qui faisaient la « culbute » en revendant 2 ou 3 francs une marchandise achetée vingt sous ! L'Administration leur promet des sanctions des pus sévères... Mais ça l'empêche point d'être cause du renchérissement de tout, rapport aux nouvelles charges sociales, raugmentation des salaires, congés payés, semaines de 40 heures et tout le fournillement — sans parler de la hausse des contributions directes et indirectes !

Après ça, comprenez comme vous pourrez ? C'est comme un pompier incendiaire, qui fouterait le feu à la maison et qui rouspéterait pour qu'on l'éteint point assez vite ?

Des comités, des commissions, et des offices de tout poil, ça a poussé d'ampuis la guerre comme des champignons ! Tout l'monde savent à quoi s'en tenir à leur sujet et le boulot qui l'en résulte. Allez donc chercher les « hausses injustifiées » un coup que tout a monté — et comment ! — dans le commerce, p'tit et grand, comme dans l'industrie. Y sont ben à même de faire la preuve par 9, qui pouvant point faire autrement que de hausser leurs prix...

Alors, comme l'est surtout question, dans ces Comités, des « denrées de première nécessité », c'est nous les producteurs, nous les paisans qu'on est visé. Et y se demandant à quelle sauce y vont nous manger ?

maître jannot

La Grande Réunion paysanne de Pontchâteau



Une partie du vaste hippodrome, qui eut peine à contenir la foule des cultivateurs, accourue dimanche à Pont-Château. Cet instantané fut pris avant l'ouverture de la séance, alors que bon nombre de retardataires n'étaient pas encore arrivés.

20.000 Cultivateurs acclament les Orateurs du Front Paysan

Une grande réunion de Défense Paysanne a eu lieu, dimanche dernier, à Pont-Château. Elle a groupé, sur le terrain du Champ de Courses, plus de 20.000 agriculteurs venus des cantons voisins et aussi de toute la Loire-Inférieure.

Ce rassemblement avait été parfaitement organisé par M. Le Gouvello, conseiller général et maire de Sévigné ; MM. de Marcé et Guilhaire. Ces Messieurs avaient eu la bonne fortune de pouvoir obtenir le concours des orateurs aimés du Front Paysan : MM. Dorgères, Bohuon, Hallé, Le Gouez et Dessolier. Ils avaient, très aimablement invité tous les Syndicats et organisations agricoles du département à prendre part à la manifestation.

C'est ainsi que nous avons remarqué, parmi les invités, MM. Monnier, président de la coopérative de la Terre Nantaise ; Bertrand, président du Syndicat de Défense du Muscadet Sèvre et Maine ; Pichelin, président du Syndicat de la Presqu'île Guérandaise ; Craud et Vignard, présidents des Syndicats agricoles de Pont-Château ; du Dresnay, conseiller général ; de Montaigu, député de la circonscription ; Henri Le Cour, conseiller général ; Le Quen d'Entremeuse, membre de la Chambre d'agriculture ; du Terrie ; de Grandmaison fils, de Machecoul ; enfin notre président, M. de Camiran, et Faivre, directeur technique du Syndicat Central.

Ce fut une réunion réconfortante, où se pressèrent des milliers de cultivateurs. Certes, ils auraient pu être encore trois ou quatre fois plus nombreux. Mais le paysan, qui peine de longs jours, répugne à se déplacer ; il recule devant certaines dépenses inhérentes à ces voyages, plissant

plus que quiconque sous la dureté des temps. Honneur à ceux qui sont venus !

Un souffle nouveau frémit sur les paysans de France. Ils commencent à comprendre la nécessité de l'union, pour la sauvegarde de leur métier, de leur famille et du pays, aujourd'hui menacé au dehors et au dedans.

Ils acclament leurs chefs, et répudient les faux bergers, les profiteurs, les spéculateurs, qui disent pour régner et nous conduisent à la ruine.

Notre photo, représentant une partie seulement du vaste auditoire, donnera un aperçu exact de l'importance de cette manifestation paysanne. Et lorsque, après lecture de l'ordre du jour, 20.000 bras se levèrent, 20.000 têtes se découvrirent, ce fut un spectacle vraiment poignant.

Nos amis de l'Inmaculée avaient eu l'heureuse idée d'apporter leur fanion vert du « Front Paysan », qui fut hissé à la tribune, entre les drapeaux tricolores.

M. Le Gouvello

En une belle allocution, M. Le Gouvello ouvrit la série des discours. — Pourquoi êtes-vous venus ici, de si loin ? dit-il en substance. Parce que vous avez de nombreuses inquiétudes. Le paysan français n'est pas traité comme les autres citoyens ; il est le parent pauvre. C'est celui qui se fait tuer à la guerre et que l'on ne consulte même pas lorsque l'on traite des questions qui pourraient éviter la boucherie. Les petits avantages accordés, on nous les rogne ensuite et la monnaie que nous avons entre les mains est amputée d'un tiers.

Vous êtes inquiets, poursuit l'orateur, à cause des doctrines qui viennent de Russie et d'Espagne. Ces évé-

nements sanglants pourraient se dérouler chez nous. A vous, anciens combattants, que s'est-il passé pendant les heures sombres de la guerre, lorsque nous étions découragés ? Nos chefs nous ont parlé de nos femmes et de nos enfants... et nous sommes remontés là-haut ; nous avons remporté la Victoire !

Si vous étiez venus aujourd'hui, simplement par inquiétude, ou pour faire un geste, vous vous seriez grossièrement trompés. Dans la situation présente les événements peuvent se précipiter. Il nous reste à nous organiser, à défendre notre métier. Vous avez un Syndicat agricole dans chaque commune. Entrez-y en masse. A vous surtout, les jeunes, d'y mettre de l'ardeur. Les générations qui viendront nous jageront sévèrement. Il faut travailler en profondeur. La lutte sera peut-être longue, difficile, tragique, mais nous aurons une volonté inébranlable et la raison aura le dernier mot !

M. Dessolier

M. Dessolier, chef des « Chemises Vertes », s'adressa aux jeunes et critiqua notre régime, qui ne fait pas une place suffisante à la famille et au métier. Nous voulons un régime où tous les jeunes gens qui travaillent puissent acquiescer, un jour, une petite propriété. En faisant une politique paysanne, nous faisons la politique la plus française qui soit. Il n'y a qu'un seul « droit de l'homme » ; qui fasse de l'homme un citoyen ; c'est le droit de propriété.

M. Pierre Hallé

Ce fut le tour de M. Hallé, le très distingué secrétaire général de l'Association des Producteurs de Blé, remplaçant M. Pointier, malade. En une très didactique et instructive leçon d'économie politique agricole, il intéressa vivement les auditeurs.

Nous assistons à un formidable réveil paysan, dit-il. On nous a traité jusqu'ici en citoyens de seconde zone. L'orateur aborde les récentes lois sociales et leurs répercussions dans le domaine économique. Qu'a-t-on fait pour les agriculteurs ? Avec la loi sur le blé, nous sommes tombés dans le domaine des paperasseries, des réglementations, des contrôles. On a refusé au paysan le prix auquel il avait droit. Et c'est à ce moment que le Gouvernement préparait la dévaluation. Les engrais, les machines... tout augmente ! Pourquoi nous empêchent-ils d'augmenter les prix de vente de nos produits ? La lutte contre la vie chère, c'est vous qui en ferez encore les frais. D'un trait de plume les ministres Moch, Bastid, Spinasse, nous menacent d'abaissements douaniers. On ne s'occupe pas de savoir si ces importations étrangères écraseront notre Agriculture.

(LIRE LA SUITE EN 2^e PAGE)

Sélection de bons Fruits convenant à notre Région Ouest

Premier Article : Sélection de Poires

B. - Fruits pour amateurs.

1. Variétés extra

Doyenné Boisselot. — Fruit moyen, bosselé, chair fine, très bonne (janvier-mars).
Olivier de Serres. — Fruit moyen, sphérique (février-mars).
Doyenné d'Hiver. — (A réserver pour l'espèce ou le contre-espèce). Fruit très gros, globuleux, irrégulier, très tardif (janvier-avril).
Doyenné du Comice. — Fruit gros, ventru, turbiné, chair fondante, juteuse, très sucrée (novembre-décembre).

2. Variétés très bonnes

Précoce de Tréoux. — Gros fruit moyen, chair juteuse (début août).
Beau Présent d'Artois (vrai). — Ne pas confondre avec l'Epargne, dénommée aussi « Beau Présent ». Fruit moyen, bosselé (septembre-octobre).
Beurré d'Anguste. — Fruit gros, ventru, irrégulier, à pédoncule renflé, inséré obliquement, chair très fondante, juteuse, sucrée, très parfumée (septembre).
Directeur Hardy. — Fruit gros, chair juteuse, parfumée (fin septembre).

Saint-Michel-Archange. — Originaire de Nantes ou plutôt du pays nantais, fruit assez gros, chair de qualité (septembre-octobre).
Conférence. — Très gros, très bon (fin octobre).
De Tongres (syn. *Durondeau*). — Fruit gros, turbiné, chair de qualité (octobre). Est très estimé en Belgique et en Angleterre.

Nec plus Meuris (Ne pas confondre avec *Beurré d'Anjou nouveau*, syn. *Nec plus Ultra Meuris* et aussi *Beurré d'Anjou*). — Fruit gros, ovoïde, ventru (novembre).

Bonne de Beugny. — Fruit moyen, ovoïde, ventru (novembre).

Beurré des Enfants-Nantais (très bon).

Madame Ballet. — Fruit gros, ovoïde, renflé, tardif (janvier-mars).

Remy Chalenay. — Fruit gros, pyriforme, arrondi, chair de qualité tardive (mars-avril).

3. Variétés bonnes

Beurré d'Amans. — Fruit assez gros, turbiné, très bon pour la haute tige (septembre).

Marguerite-Marillat. — Fruit gros (septembre).

Maréchal de Cour. — Fruit moyen, ovoïde, arrondi (décembre-février).

Fondante des Bois (syn. *Beurré Spence*). — Fruit très gros, oblong obtus (septembre-octobre).

Prémices de Maria-Lesneur. — Fruit gros (octobre).

Beurré Alexandre-Lucas. — Fruit gros, pyriforme ou turbiné, anguleux (novembre-décembre).

Doyenné d'Alençon. — Fruit moyen, ovoïde, arrondi (décembre-février).

Le Lectier. — Fruit gros, allongé, chair de qualité (décembre et janvier).

Président Drouard. — Fruit gros, turbiné, ventru, fruit de qualité (janvier).

G. DURIVAUT,

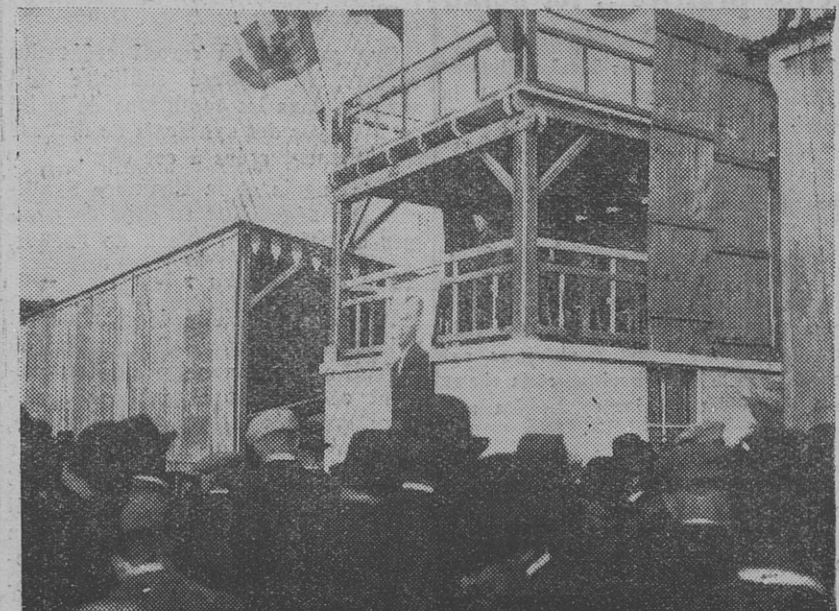
(LIRE LA SUITE EN 2^e PAGE)

Un fameux cru, dominant la Loire



Voici le clos des « Grandes pierres meslières », de 8 hectares d'un seul tenant, planté en Muscadet et surplombant notre beau fleuve. Il appartient à notre ami M. Pierre Toulanc, de Saint-Géréon.

Dorgères à la tribune



De chaleureux vivats saluèrent l'arrivée de Dorgères à la tribune.

MARCHES DE LA VILLETTE

Du Jeudi 8 Octobre 1936

ANIMAUX	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
BŒUFS.....	7 30	6 50	5 40	7 80	4 38	3 57	2 70	6 83
VACHES.....	7 10	6 10	5 10	8 30	4 25	3 35	2 55	5 30
TAUREAUX.....	6 70	6 00	5 50	7 10	4 02	3 30	2 75	4 40
VEAUX.....	10 20	9 30	8 60	11 10	6 42	5 30	4 72	6 85
MOUTONS.....	14 10	10 30	8 10	15 20	7 05	4 85	3 55	7 60
PORCS.....	9 28	9 00	7 72	9 58	6 50	6 30	5 40	6 70

Du Lundi 12 Octobre 1936

BŒUFS.....	7 10	6 40	5 30	7 60	4 26	3 52	2 65	4 21
VACHES.....	6 90	5 90	4 90	8 00	4 14	3 24	2 45	5 12
TAUREAUX.....	6 60	5 90	5 40	6 90	3 96	3 24	2 70	4 27
VEAUX.....	10 20	9 30	8 60	11 10	6 42	5 30	4 72	6 85
MOUTONS.....	13 90	10 00	7 30	15 10	6 95	4 70	3 43	7 55
PORCS.....	9 72	9 42	7 86	9 86	6 80	6 40	5 50	6 90

Marché du Lundi. — Arrivages par Départements

LOIRE-INFÉRIEURE. — 95 bœufs ; 70 vaches ; 10 taureaux ; 5 veaux ; 240 porcs.	MAINE-ET-LOIRE. — 220 bœufs ; 150 vaches ; 15 taureaux ; 120 veaux ; 198 moutons ; 210 porcs.
VENDEE. — 90 bœufs ; 75 vaches ; 25 taureaux ; 90 moutons.	MORBIHAN. — Néant.

Les Pommes commencent à circuler

Quels sont les droits à payer concernant la circulation des pommes à cidre et du cidre

LES FRUITS A CIDRE ET A POIRÉ circulent librement dans l'arrondissement de récolte et les cantons limitrophes.

Lorsqu'ils sont vendus à un débiteur, ces produits supportent un droit de 60 francs par tonne, payables à l'arrivée à destination, même dans l'arrondissement de récolte.

Lorsque les pommes doivent circuler en dehors de la zone permise et sont destinées :

1° A un particulier, un droit de 56 fr. 70 par tonne est payable au départ et donne lieu à la remise d'un congé.

2° A une distillerie, elles circulent avec un acquit à caution, aucun droit n'étant exigé.

LE CIDRE. — Dans la même zone (arrondissement et cantons limitrophes), le cidre peut circuler sans droit, avec un « laissez-passer ».

Lorsqu'il y a vente à un particulier, le cidre est passible d'un droit de 10 fr. 50 par hectolitre.

S'il s'agit d'une vente à un débiteur, les droits s'élèvent à 13 francs par hectolitre.

Il est pénible d'aller faire une tournée aux Halles Centrales de Paris. Les légumes se vendent à des prix dérisoires.

Dès le début de la vente les prix sont très bas : ils ne paient même pas les frais de transport.

Mais à la fin du marché on voit des monticules de choux, choux-fleurs et laitues qui n'ont pas trouvé acheteur et qu'on abandonne sur le carreau à la disposition de n'importe qui. La plupart du temps ce sont les employés du service de nettoyage de la Ville qui remplissent leur camion-poubelle de tous ces légumes pour les jeter sur le fumier de Paris.

Cela tient évidemment à ce que les arrivages sont trop importants. Cela tient aussi à ce que trop d'expéditeurs considèrent que les Halles de Paris sont le « dépôt » des marchandises qu'on n'arrive pas à vendre au comptant en province.

C'est une erreur de croire que la marchandise « tout venant » paie bien à Paris. Seule la belle qualité, la marchandise bien présentée fait prime. N'oublions pas que les étrangers n'envoient sur Paris que leurs produits de qualité et toujours dans des emballages standardisés et pratiques.

Aussi conseillons-nous aux agriculteurs de venir se rendre compte eux-mêmes de ce qui se passe aux Halles de Paris. Ils repartiront convaincus que les Halles ne deviennent intéressantes que pour ceux qui expédient la belle marchandise triée et bien présentée.

Le Reich établit un Monopole d'Etat sur les Importations de Fruits et Légumes

Un monopole d'Etat du commerce extérieur pour certaines denrées alimentaires vient d'être créé en Allemagne.

En effet, une loi promulguée par le gouvernement du Reich institue un office d'Etat qui achètera les importations de légumes, plantes, semences, fruits et vins et les répartira selon les besoins. Cette mesure a pour but d'empêcher ces importations d'exercer une influence perturbatrice sur les prix des produits allemands similaires.

Aux termes de la loi, quiconque veut importer en Allemagne ces produits devra les offrir à l'office en question.

Communiqué de l'Union Nationale des Syndicats agricoles

L'Union Nationale des Syndicats agricoles, représentant un million et demi de familles paysannes, en présence de la réforme monétaire, tient à rappeler au Gouvernement, comme à l'opinion publique toute entière, qu'aucun redressement économique n'est possible sans le relèvement préalable des conditions de vie de la paysannerie et de l'artisanat rural.

Rappelle, au moment où l'on déclare s'inspirer des précédents anglosaxons, que tel a été le processus adopté par les Etats-Unis et même par l'Angleterre ;

1° Déclare à nouveau que toute politique économique et sociale qui, en France, ne serait pas axée sur la prospérité de l'Agriculture et des foyers ruraux, est vouée, à brève échéance, à un échec certain.

L'Union Nationale et la Grève des Maraîchers

La Presse a annoncé que le mouvement de protestation des maraîchers aux Halles contre la mévente de leurs produits, avait donné lieu à une enquête à fins de poursuites contre les promoteurs de ce mouvement spontané de revendication professionnelle.

L'Union Nationale des Syndicats Agricoles s'étonne de ce que cet accès soudain de sévérité se manifeste précisément à l'encontre de producteurs agricoles simplement soucieux de défendre leurs moyens d'existence et ceux de leurs familles.

En principe, l'Union Nationale répugne à la violence qui conduit souvent à des solutions injustes ; mais elle ne saurait admettre que des actes restés impunis quand ils provenaient de travailleurs de l'industrie, deviennent répréhensibles quand ils sont le fait d'agriculteurs.

D'ailleurs, elle s'élève contre toute sanction qui, dans le cas présent, ne pourrait être que partielle après les innombrables précédents intervenus depuis quatre mois.

Depuis deux hivers vos prairies ont été riches en vitamine.

POTASSEZ-les afin qu'elles aient bonne mine.

Vous aurez une herbe riche en vitamine.

Un bétail très plaisant à qui l'examine.

Pour les prairies 500 kilos de SYLVINITE à l'Ha

L'Union Vinicole de Vallet

et la lutte contre la Cochylys

L'Union s'est vivement préoccupée des ravages causés aux vignobles par la cochylys, lors de sa dernière assemblée générale, il avait été décidé de tenter une action contre cet ennemi des vignerons. Dans ce but, l'Union procède actuellement à une étude sérieuse de la question, en collaboration avec les Services agricoles et les organisations viticoles des régions voisines.

Pour permettre de mener à bien ces études, l'Union demande à tous les viticulteurs qui ont fait des traitements contre la cochylys de lui faire savoir, en indiquant les résultats obtenus.

Communiqué du Comité de Coordination :

Coopérative Agricole du Syndicat Central des Agriculteurs
Coopérative Agricole de Saint-Mars-la-Jaille
Coopérative Agricole de Nantes

Les adhérents des COOPERATIVES AGRICOLES sont informés que les Agents et Gérants paieront à quinzaine d'engagement les blés de leurs adhérents aux conditions parues au barème officiel affiché à la Mairie et au Magasin du Syndicat, en exécution de la décision du Comité départemental du 10 octobre 1936.

Nous vous rappelons que le prix du mois d'octobre est de 141 francs pour du blé pesant 72 kilos, ayant moins de 100 grammes d'aïl au quintal et pas plus de 2 % d'impuretés.

La taxe étant définitivement fixée à 0 fr. 50, c'est donc 140 fr. 50 que le Producteur aura à recevoir pour un quintal de BLÉ vendu en octobre en marchandise conforme à l'énoncé ci-dessus.

La grave affaire des fraudes de la Haie-Fouassière

Les journaux quotidiens ont fait le compte rendu des audiences de cette importante affaire. Elle a occupé deux longues audiences du Tribunal correctionnel. Nous renvoyons nos lecteurs aux exposés faits par nos grands confrères de la presse nantaise.

MM. Baud et fils étaient accusés d'extravagantes pratiques œnologiques. Rappelons que depuis longtemps, dans le pays, on les soupçonnait. Comment vendre du vin meilleur marché que tous les confrères marchands de vin en gros, et réaliser rapidement une fortune ?

Le réquisitoire de M. le substitut Lachaud a été accablant pour les inculpés. Il a demandé pour eux, un an de prison effective et une lourde amende. M. Martineau, avocat de la Régie, l'estime devoir être de deux millions.

Les vignerons, si lésés par le discrédit jeté sur le fruit de leur dur labeur, n'avaient pas voulu rester muets devant de tels préjudices subis. Leurs avocats étaient là, partie civile au nom de leurs syndicats.

M. Ricordeau, énergique défenseur des Producteurs de Muscadet ; M. Linyer pour Sèvre et Maine, et surtout pour la Confédération des vignerons du Centre et de l'Ouest. N'oublions pas qu'il n'y avait pas que le Muscadet, mais aussi tous les vins de l'Ouest, dont la réputation était éblouissante par cette triste affaire.

La belle plaidoirie de notre éminent avocat a été fort écoutée. Elle lui a donné l'occasion de faire un tableau de notre vignoble, de son histoire ancienne, de son régime économique. Sur 28.000 hectares y vivent des milliers de petits vignerons qui y trouvent leurs moyens d'existence. Au nom de tant de laborieuses familles, M. Linyer a demandé justice et réparation.

Au nom des vins de France, M. Caupert, avocat du barreau de Béziers, pour la C. G. V., sut être mordant et humoristique.

La saccharine ! Une saccharine très pure « comme on n'en fabrique pas en France ! » Telle fut la plus grave acte délictueux relevé par l'accusation. Elle seule suffit. Mais au cours des débats on relève un tas d'autres faits délictueux : coupages extravagants, brassages, mélange, etc. Une très plaisante méthode de gagner, a été révélée par un témoin. C'est celle qui consiste à avoir des fûts de 220 litres pour vendre et de 234 pour acheter !

A quoi se fier !
Triste affaire ! Le plus charitable est de tirer le rideau sur tout cela. Justice est rendue.

Etant donnée l'importance des conclusions et libellés d'un tel procès, les juges ont remis, comme c'est d'usage, le prononcé de leur jugement à quinzaine.

Les Salaires et la Consommation de la Viande

Dans une très intéressante étude publiée par la « Revue d'Economie Politique », M. Dugé de Bernonville, de la Statistique générale de la France, analyse l'évolution des salaires et de la consommation de diverses denrées en France au cours des dernières années.

Une grande partie de ce travail est consacrée à la viande, pour laquelle l'auteur s'est servi des statistiques de consommation publiées par l'AG.P.V. dans ce Bulletin.

Il est impossible de résumer en quelques lignes l'article de M. Dugé de Bernonville, mais il est intéressant de citer quelques-unes des conclusions auxquelles il aboutit au moyen des données que ses fonctions lui ont permis de rassembler.

La masse des salaires, conclut l'auteur, a marqué un fléchissement beaucoup plus important que le taux horaire de ces salaires par suite de l'aggravation du chômage ; le coût de la vie a, de son côté, suivi une courbe descendante depuis 1930.

L'indice du coût de la vie ayant baissé de 100 en 1930 à 78 en 1935, tandis que la valeur nominale des salaires tombait de 100 à 71, le pouvoir d'achat des salaires paraît avoir diminué d'environ 10 % par rapport à 1930, année la plus favorable.

Malgré cette diminution, la consommation de plusieurs denrées alimentaires : viande, pommes de terre, vin, sucre, café, fruits, etc., a augmenté sensiblement.

L'accroissement de la consommation de la viande, sur lequel nous avons souvent attiré l'attention ici-même, a été tout particulièrement sensible.

Ce développement a été aidé par

Les Viticulteurs peuvent sortir provisoirement les 4/10 de leurs Disponibilités

Aux termes d'un décret du 6 octobre, paru au « Journal Officiel » du 7, p. 10594, les quantités de vin de la récolte de 1936 que les viticulteurs sont autorisés à faire sortir de leurs chais sont fixées provisoirement aux quatre dixièmes de leurs disponibilités laissées libres par l'application de l'article 7 de la loi du 4 juillet 1931 codifiée, modifiée par l'article 2 du décret-loi du 30 juillet 1935.

Ces quantités, qui ne peuvent être inférieures à 200 hectolitres par exploitation, sont calculées d'après les résultats des déclarations particulières ou totales de récolte, abstraction faite des stocks restant des années antérieures.

Achetez vos Machines Agricoles au Syndicat

VOUS VOUS ASSUREZ

LES MEILLEURS PRIX

LES MEILLEURES MARQUES

Vous soutiendrez aussi l'organisation syndicale qui sauvegarde vos intérêts !

la baisse des prix, qui a été spécialement accusée sur cette denrée.

Des courbes comparatives publiées dans cette étude montrent en outre, notamment, que la consommation de la viande en valeur a suivi à peu près exactement les variations du montant évalué des salaires.

Il y a là une constatation très significative et qui conserve toute sa valeur pour l'appréciation des événements à venir.

235. — HOMME, 32 ans, ayant permis poids lourds, cherche place chez jardinier. S'adresser au Syndicat.

238. — MENAGE 35 ans connaissant toutes cultures demande place maison bourgeoise ou autre. Homme peut faire garde, toutes mains, gérer propriété. Femme cuisine, basse-cour. Recommandé par employeur. Libre de suite. S'adresser au Syndicat.

240. — MENAGE jardinier, connaissant également culture et vigne, cherche place aux environs de Nantes. Ecrire au Syndicat qui transmettra.

241. — JEUNE HOMME, 27 ans, cherche place commis, chez petit maraîcher ; ferait le marché. S'adresser au Syndicat.

242. — Achèterais MANGEOIRES fonte unie ou émaillée de préférence.

Faites des Essais

VOUS POUVEZ DOUBLER VOS RENDEMENTS

Semez vos Blés

Soignez vos Vignes

Soignez vos Prairies

avec
les Engrais de Toussaint
Richoséine
les Engrais des prés
et céréales
phospho-potassique

Ce sont
des
Engrais
SALMON

PUISSANTS - SURS - PROGRESSIFS - ECONOMIQUES

La spécialité phospho-potassique des prés et céréales s'emploie et se vend à quantités et prix comparables aux Scories du plus grand dosage

Offres et Demandes

Service réservé à nos adhérents
Ecrire ou s'adresser au Syndicat,
2, rue Scribe, Nantes
Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

OFFRES

138. — DEMI-MUIDS, tonnettes, barriques, demi-barriques, etc... Tous genres. H. Charon, 36, quai Malakoff, Nantes, près gare Orléans. Tél. 142-66.

158. — A vendre BARRIQUES et DEMI-BARRIQUES neuves, chêne et châtaignier, faites à la main. Barriques occasions, très bon choix. Demi-muids transport, Alambic « Coyac », 300 litres, avec chauffe-bain bon état. S'adresser Henri Luzet, tonnelier, Saint-Julien-de-Concelles (L.-I.).

161. — A vendre beaux PLANTS DE FRAISIERS sélectionnés « Madame Moutot ». Production abondante dès la 1^{re} année, 8 fr. le cent, 70 fr. le mille. S'adresser à M. Eluère, à Sainte-Luce.

163. — A vendre à l'amiable, commune de La Chevrolière, LA FERME DE LA TRANCHAIS, contenant 23 hectares, bons bâtiments. Libre le 25 avril 1938. Pour renseignements, s'adresser à M. Riez, notaire à Saint-Philbert-de-Grandlieu, ou à M. Temple, expert foncier, 50, boulevard Pasteur, à Nantes.

164. — FERME de 9 hectares, dont 2 vignes, seul tenant. Bâtiments habitation neufs, 11 kilomètres de Nantes. Libre de suite. S'adresser au Syndicat.

165. — A affermer pour le 23 avril 1937, UNE METAIRIE de 20 hectares, région du Loroux-Bottereau. S'adresser à Ch. Papin, expert Vallet (L.-I.).

DEMANDES

235. — HOMME, 32 ans, ayant permis poids lourds, cherche place chez jardinier. S'adresser au Syndicat.

238. — MENAGE 35 ans connaissant toutes cultures demande place maison bourgeoise ou autre. Homme peut faire garde, toutes mains, gérer propriété. Femme cuisine, basse-cour. Recommandé par employeur. Libre de suite. S'adresser au Syndicat.

240. — MENAGE jardinier, connaissant également culture et vigne, cherche place aux environs de Nantes. Ecrire au Syndicat qui transmettra.

241. — JEUNE HOMME, 27 ans, cherche place commis, chez petit maraîcher ; ferait le marché. S'adresser au Syndicat.

242. — Achèterais MANGEOIRES fonte unie ou émaillée de préférence.

MOTO-POMPE et tuyaux plomb. S'adresser à M. Fairand, Cordemais (Loire-Inférieure).

243. — On demande de préférence UN JEUNE HOMME de 15 ans environ, connaissant la culture et la viticulture, banlieue Nantes. S'adresser au Syndicat qui transmettra. Bonnes références ou présenté par ses parents.

244. — On demande CELIBATAIRE pour culture maraîchère. Sérieuses références. S'adresser au Syndicat.

245. — HOMME, 30 ans, célibataire, ayant toujours travaillé la terre, demande place chez maraîcher, ou autres cultures. Libre début novembre. S'adresser au Syndicat.

246. — TRES BON VIGNERON demande, connaissant taille et soins du Muscadet, Domaine des Breaudières, Saint-Philbert-de-Grandlieu.

Contre-temps

Combien de cultivateurs de la meilleure foi du monde, font leur travail à contre-temps, non pas qu'ils fassent mal leur ouvrage, mais ils sont toujours en retard.

Le temps leur manque parce qu'ils l'emploient mal.

Les gens débordés par leur travail sont parfois ceux qui ont le moins à faire, au contraire ceux qui mènent à bien des travaux multiples n'ont jamais l'air de se presser. Ils sont méthodiques et savent s'adapter.

L'organisation du travail de la terre demande une adaptation constante aux circonstances. Selon que la terre sera sèche ou mouillée, le cultivateur aura ou n'aura pas la possibilité de la labourer. Il devra toujours entre deux travaux réfléchir au plus urgent et le faire à temps. A temps et non à contre-temps.

Le contre-temps, en effet, est le fait d'agir au moment où il faudrait s'abstenir. Tel est le cas du cultivateur qui travaille son blé dans son grenier seulement quand il pleut ; il le sècherait avec facilité en ne l'ayant que par beau temps, tandis que le pelletage par temps humide permet une meilleure répartition de l'humidité dans le grain, ce qui peut favoriser la moisissure. Tel le cas encore du cultivateur, qui employant des engrais potassiques, les met au dernier moment, risquant d'entraver la végétation à son début au lieu de la pousser.

Il est donc nécessaire de faire chaque chose en temps utile. Il faut pelleter son blé toutes fenêtres et portes ouvertes par beau temps, comme il faut enfouir ses engrais potassiques lors de la préparation du sol longtemps à l'avance.

La dévaluation n'existe pas. Nous n'avons pas changé nos prix, même sur l'or.

GABINET DENTAIRE D'IDALGO
NANTES, Passage Bonmeray
(gal. des statues)
A. A. R. C. 1.000.000 de garantie

R. DE DREUZY.





— Quelle folie ! murmura Irène entre ses dents serrées. L'un des plus beaux appartements du château !... Sa reconnaissance pour cette petite l'égare, positivement.

Myrtille suivit Katalia qui l'introduisit dans un salon aux tentures soyeuses, fond blanc, semées de grandes fleurs brochées aux teintes délicates. Les meubles, d'un dessin exquis, étaient faits d'un bois jaune pâle garni d'incrustations légères, et leur apparente simplicité cachait, aux yeux non exercés, une valeur laissant loin d'elle celle d'une décoration plus somptueuse. Ce luxe sobre, cette élégance raffinée existaient d'ailleurs dans tous les détails de l'ameublement de ce salon et de la chambre voisine, vers laquelle Katalia conduisit Myrtille.

Un délicat parfum remplissait la première pièce. Dans une corbeille de Sèvres s'épanouissaient des fleurs, des roses et des muguet, les préférées de Myrtille.

— Je pense que Votre Grâce se trouvera bien ici ? dit la femme de charge d'un ton satisfait. L'appartement est un des mieux exposés du château et la vue est superbe.

Tout en parlant, elle ouvrait une des fenêtres, et Myrtille s'avança sur le large balcon de pierre. Une exclamation de surprise s'échappa des lèvres de la jeune fille. Devant elle s'étendaient les jardins non plus avec leur sévère parure de feuillage, mais maintenant garnis d'une profusion de fleurs admirables... Et dans les bassins de marbre, l'eau retombait en jets merveilleux.

— En vérité, des fleurs part-out ! murmura Myrtille.

— Oui, tout est changé maintenant, dit Katalia d'un ton de vif contentement. Les serres aussi ont retrouvé leurs fleurs... Je comprends l'étonnement de Votre Grâce, car nous aussi avons failli tomber de notre haut quand Son Excellence, avant son départ, a donné ses instructions à ce sujet... Et maintenant la tombe du petit prince est toujours couverte de fleurs... les parterres à celles-ci, ajouta-t-elle en désignant le muguet et les roses. Il faut penser que ce sont les préférées de Son Excellence, car il a télégraphié expressément la semaine dernière pour donner l'ordre d'en mettre partout.

...Le lendemain, après la messe, Myrtille entra dans la sacristie où l'aumônier venait d'enlever ses vêtements sacerdotaux.

— Ah ! voilà ma petite brebis ! dit-il avec satisfaction. Eh bien ! comment allons-nous, mon enfant ?

Myrtille répondit aux questions du vieux prêtre, puis s'excusant de le déranger, elle lui demanda la clef de la crypte, dont l'aumônier gardait un double, l'autre étant toujours entre des mains du prince Milcaz.

— Après Dieu, j'ai désiré que ma première visite à Voracy soit pour le cher petit Karoly, mon Père.

— C'est une pensée digne de votre cœur, ma chère enfant. Voici cette clef... Combien de fois notre pauvre prince y est-il descendu, cet hiver ! Il faut penser que des âmes angéliques intercédèrent pour lui, dans cette nuit où se débattait son cœur... Mais maintenant vous trouverez des fleurs sur la tombe de Karoly, mademoiselle Myrtille.

— Oui, je le sais... Il est donc bien changé, mon Père ?

— Un imperceptible sourire entr'ouvrit les lèvres du vieillard.

— Je ne l'ai pas vu depuis le mois de janvier... Mais enfin, tout donne à penser, qu'il y a, en effet, une grande transformation en lui.

En revenant de sa visite à la crypte funéraire des Milcaz, Myrtille trouva sur son bureau une lettre que Thylda avait apportée pendant son absence. A première vue, elle reconnut la large écriture de Mme Milon. L'excellente dame et sa fille avaient écrit plusieurs fois à Myrtille, et celle-ci avait pu se convaincre qu'elle n'était pas oubliée de ses voisines.

La jeune fille s'assit près d'une fenêtre ouverte et décacha rapidement l'enveloppe d'un violet vif, qui était la couleur préférée de Mme Mil-

lon, car elle l'arborait fréquemment sur ses chapeaux.

« Chère mademoiselle Myrtille, » Voilà plus de huit jours que je voulais vous écrire, mais Albertine a été prise tout d'un coup d'une mauvaise fièvre, et nous avons eu tant d'inquiétudes et de tracas que je ne savais plus où en était ma pauvre tête. Mais ma chère fille va, aujourd'hui, le mieux possible, et je viens maintenant vous raconter la visite que nous avons reçue, voilà une douzaine de jours — celle du prince Milcaz, votre cousin, mademoiselle Myrtille !

Vous pensez si nous en avons été abasourdis tout d'abord ! Ah ! quel bel homme !... Et comme on comprend bien, en le voyant, ce que c'est qu'un vrai grand seigneur ! Mais il s'est montré si aimable, si simple, que notre embarras est bientôt parti. Il nous a dit qu'il était venu sur la tombe de Mme Elynni avant son départ pour la Hongrie, il avait pensé à monter jusque chez nous afin de pouvoir donner de nos nouvelles à sa cousine, qui nous avait en grande affection. Dame, nous avons causé de vous, mademoiselle Myrtille ! Les oreilles ont dû vous en tinter, là-bas. Je lui ai montré l'ancienne chambre de votre pauvre maman, il est resté un

instant tout rêveur, sur le petit balcon vitré où il y a toujours vos roses, mademoiselle, et où, en souvenir de vous, je cultive dans une petite caisse, de ce muguet que vous aimiez tant. J'ai raconté tout cela à votre cousin, et aussi comment vous travailliez ferme et comme vous étiez dévouée à votre chère maman. Il paraissait très intéressé, et j'ai bien compris qu'il appréciait sa cousine à sa juste valeur.

Au premier moment, la vue de notre petit Jean a paru lui être pénible. Le petit est fou ! de mon prince, comme il dit, il ne parle plus que de lui, et j'ai dû lui promettre solennellement de faire un voyage en Hongrie... quand nous aurions gagné le gros lot !

C'est qu'il sait s'y prendre pour ensorceler son monde, ce prince Milcaz ! Figurez-vous que mon gendre — un terrible démocrate en paroles — m'a déclaré après sa visite : « Si tous les gens de la haute étaient comme celui-là, la bonne heure ! Ce qu'il est aimable, ce prince-là, malgré son chic et son grand air ! » Et il n'a rien eu de plus pressé que d'aller colporter dans tout le

quartier qu'il avait reçu la visite d'un prince hongrois, si riche qu'il ne connaissait même pas tous ses revenus. Mais il fallait le voir racontant ça en se rengorgeant ! Ah ! les farceurs que ces démocrates !

Le lendemain nous avons vu arriver un beau jouet pour l'enfant, accompagné d'une carte du prince Milcaz. Comme Albertine se sentait déjà souffrante, mon gendre est allé seul avec le petit à l'hôtel Milcaz, d'où il est revenu très enthousiasmé par l'accueil cordial qu'il y avait reçu.

Une voisine, qui a été ces jours-ci au cimetière, m'a dit que la tombe de vos pauvres parents était couverte de fleurs magnifiques. C'est lui sans doute qui l'a fait orner ainsi.

Myrtille s'arrêta de lire, car les larmes emplissaient ses yeux... Combien il était bon et délicat ! Comme il savait trouver tout ce qui pouvait toucher le plus profondément le cœur de Myrtille !

Etait-ce vraiment ce même homme si glacial, si indifférent, qui n'avait même pas daigné, l'année précédente, l'accueillir du nom de cousine, qui lui avait imposé près de Karoly cette sorte d'esclavage que l'abnégation chrétienne de Myrtille, sa compassion et son affection grandissante pour l'enfant avaient seules rendu supportable, et bientôt même plein de douceur ? (A suivre).

Prix des Engrais

Engrais azotés

Sulfate ammoniacal, 20,40 %	84,50
Nitrate de chaux, 13 %	71,50
Ammonitrite, 15,50 %	73,50
Nitrate de soude, 16 %	82,50
Cyanamide granulée, 20 %	94,00

Les 100 kg., départ sur wagon ou camion Nantes.

Engrais phosphatés

Superphosphate, 14 %	23,75
— 16 %	26,10
— 18 %	28,45

Les 100 kg., départ sur wagon ou camion Nantes.

Engrais potassiques

Sylvinité, 18 %	28,50
Chlorure, 49 %	74,50

Les 100 kg., départ sur wagon ou camion Nantes.

Foires et Marchés de la Semaine

Lundi 13 octobre. — Guérande, Varades, Vieilleville.
Mardi 20. — Bouvron, Fresnay, Legé, Saint-Mars-la-Jaille.
Mercredi 21. — Machecoul, Vigneux, Montbert (Geneston).
Jeudi 22. — Plessé.



NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région à ce jour :

Nantes, le 15 octobre.	
Farine de froment.....	212
Blé.....	143
Avoine grise.....	103
Avoine bigarrée.....	97
Sarrasin Bretagne.....	91
Orge indigène (Côtes-du-N.)	99
Orge Maroc.....	95
Mais Indo-Chine.....	101
Son région, bonne fabricat.....	78

Fourrages

Faille de blé :	
bottée.....	225
pressée.....	230

Ces prix s'entendent par quantité minimum de 5.000 kilos, départ lieux de production.

Cours du Bétail

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE DE NANTES ET DE CAMPAGNE

Cours du 9 octobre
VEAUX : 1.129. — Le kilo sur pied : 1^{re} qualité, 6 à 6,50 ; moyenne, 5,75. Pour la campagne, à déduire 0,80 par kilo ; moyenne, 4,95.
BOEUF : 25. — Le demi-kilo : Devant : 1^{re} qualité, 3 à 3,75 ; 2^e qualité, 2 à 2,75 ; 3^e qualité, 1,25 à 1,75. Derrière : 1^{re} qualité, 4 à 5 fr. ; 2^e qualité, 3 à 3,75 ; 3^e qualité, 2 à 2,75.
MOUTONS : 204. — Le demi-kilo : 1^{re} qualité, 6 à 7 fr. ; 2^e qualité, 5 à 6 fr.
AGNEAUX sans tarif.

Légumes et Primeurs

MARCHÉ DU CHAMP DE MARS
Nantes, le 14 octobre.
Aubergines, les 12, 4 fr. — Artichauts, les 12, 8 fr. — Betteraves, les 12, 4 fr. — Carottes, le paquet, 0 fr. 50. — Céleri rave, les 6, 4 fr. — Céleri blanc, les 6, 2 fr. — Choux-pommes, les 16, 8 fr. — Choux-fleurs, la pièce, 1 fr. 50. — Choux Bruxelles, le kilo, 3 fr. — Cresson, les 12, 6 fr. — Chicorées, les 12, 2 fr. — Escaroles, les 12, 2 fr. 50. — Epinards, le kilo, 1 fr. — Haricots verts, le kilo, 6 fr. — Laitues, les 20, 3 fr. — Mâche, le kilo, 1 fr. 50.

MARCHÉ DES INNOCENTS

Paris, le 14 octobre.

POMMES DE TERRE

Les 100 kilos vrac sur wagon départ : Hénaut Loiret, 75 ; Parisienne Loiret, 65 ; Royale Orléans, 63 ; Mayette Bretagne, 48 ; Hollande Bretagne, 50 ; Saucisse rouge Bretagne, toute venant 54 à 55, grosse trice 61 à 65 ; Vendée, 70 ; Poitou, 55 ; Loiret, 54 à 55 ; Early Sarthe, 45 à 46 ; Touraine, 46 ; Etoile du Nord du Loiret, 48 ; Fin de siècle Bretagne, 42 ; Beauvais, 43 ; Flouche Yonne, 40 ; Wolmann Seine-et-Oise, 39 ; Sarrasin Nord, 40 à 50 ; Oise, Somme, 48 ; Sarthe, 52 ; Anjou, 50 ; Loiret, 48 ; Ronde jaune Bretagne, 35 à 36 ; Sarthe, 38 à 40 ; Loiret, 38 ; Alsace, 37 à 38 ; Manche, 34 ; Rosa Marne, 30 ; Sarthe, 75 ; Loiret, Maine-et-Loire, 70 ; 72 ; Morbihan, 73 ; Côtes-du-Nord, 80.

CAROTTES.

Les 100 kilos vrac : Auxonne, 25 à 30 ; Poitou, 25 ; Luc, 25 ; Leun, 24 à 25 ; Meaux, 35 à 36.

NAVETS.

Les 100 kilos vrac départ : 25 à 28, Luc ou Alsace.

OIGNONS.

Les 100 kilos logés, départ : Auxonne tout venant 21 à 22, gros trice 28 à 30 ; Saint-Brieuc, 28 à 30 ; Roscoff, 27 à 28 ; Poitou, 40 ; Alsace, 32 à 35 ; Lafère, 40 à 42 ; Verberie, 45 ; Luc, 35.

PAILLES ET FOURRAGES

Paris. — Marché Libre.
Balles pressées, les 100 kilos, départ Centre, best. Nord
Paille de blé 14 à 17 ; d'avoine, 12,50 à 14 ; d'orge ou escourgon, 11,50 à 12,50. Foin, 19 à 21 ; Luzerne, 22 à 23 ; Trèfle, 21 à 24.

LEGUMES SEC

Paris, le 14 octobre.
Les 100 kilos logé départ : Flageolet Nord, 295 ; Lingots Nord, 320 ; Vendée, 305 ; Landes, 295. Chevières Arpajon Dourdon, extra, 420 ; bons, 350 à 400 ; ordinaires, 290 à 310. Plats Midi nature, 300 ; gros, 320 ; extra, 345. Cocos Landes, 285. Brezins Vendée, 255. Cocottes vertes du Puy, 590.

Cours des Vins

MUSCADET 1935, la barrique 525 à 575
MUSCADET nouveau..... 550 à 625
GROS-PLANT 1935..... 275 à 325
GROS-PLANT nouveau..... 300 à 375
OTHELLO nouveau..... 275 à 300
SEIBELS nouveaux..... 250 à 325

Pommes à Cidre

Les pommes à cidre valent de 80 à 90 pour Seine-Inférieure ; 105 Eure ; de 130 à 135 pour Sarthe, Orne, Perche, et de 140 à 145 pour le Pays d'Auge. Affaires très calmes.

Cours des Cidres de consommation

Brécée, le 3 octobre. — Le cidre ordinaire vaut de 65 à 75 fr. la barrique ; le pur jus, de 75 à 80 fr.
Nort-sur-Erdre, le 3 octobre. — Le cidre ordinaire vaut 50 fr. la barrique ; le pur jus, 65 fr.
Saint-James, le 5 octobre. — On cote le cidre ordinaire 65 à 70 fr. la barrique, le pur jus 90 fr.
Tinebray, le 5 octobre. — Départ culture et droits compris, on cote le cidre ordinaire de 80 à 90 fr. la barrique, le pur jus de 110 à 120 fr.
Saint-Hilaire-du-Harcouët, le 7 octobre. — En cidre nouveau pur jus, la cote est de 70 à 75 fr. la barrique.

Cours des Cidres de distillerie

Brécée, le 3 octobre. — La cote est de 110 fr. — le 5 octobre. — On cote 4 fr. le degré-hecto.
Saint-Hilaire-du-Harcouët, le 7 octobre. — La cote du cidre de distillerie est de 3 fr. 50 le degré-hecto.

Poil angora

Cours actuel : 150 francs le kilo, pour le poil Angora blanc, 1^{re} qualité.

Savons

G. H. B., 305 fr. les 100 kg., par caisse de 50 kg.
Croix d'Or, 310 fr. les 100 kg., par caisse de 50 kg.

Le Gérant : R. FAIVRE.

MARCHÉS RÉGIONAUX

Le demi-kilo : NANTES (Talence)

Beufs, 1^{re} catégorie, 7 à 12 fr. ; 2^e catégorie, 3,25 à 4,25 ; 3^e catégorie, 2 à 3 fr.
Veu, 1^{re} catégorie, 5,50 à 9,50 ; 2^e catégorie, 5 fr. ; 3^e catégorie, 3,50 à 4 fr.
Mouton, 1^{re} catégorie, 9 fr. ; 2^e catégorie, 7 à 8,50 ; 3^e catégorie, 4,50. Porc, 4 à 7,50.
Beurre, Centrifuge, 7 à 7,50 ; fermiers, 5 à 6 fr.
Œufs : La douzaine, 6,50 à 7 fr. Poulets, 5 fr. 50 à 6 fr.
Lapins, 5 fr.

NANTES (place Viarmes)

Chevaux : amenés, 75, vendus de 2.500 à 3.200 fr.
Poulains : amenés, 10, vendus de 1.500 à 2.000 fr.
Vaches : amenées, 45, vendues de 2.000 à 2.500 fr.
Génisses : amenées, 12, vendues de 600 à 1.100 fr.
Porcs nourris : amenés, 10, vendus de 150 à 300 fr.
Porcs de lait : amenés, 42, vendus de 170 à 200 fr.
La prochaine foire, qui tombait le dimanche 8 novembre, sera reportée au lundi 9.

ANGENIS

Poulets, le demi-kilo, 3,75 à 4 fr. ; canards, 2 à 2,50 ; pigeons, la couple, 6 à 8 fr. ; lapins, la livre, 1,85 à 2,25. Beurre, la livre, 4,75 à 5,25 ; œufs, la douzaine, 6 à 6,50. Vœux, le kilo, 5 à 5,50 ; pores, 5,50 à 5,70 ; pores de lait, 1,50 à 1,60 fr.

CANDE, 10 octobre.

Blé, 140 fr. les 100 kilos ; orge, 95-98 fr. ; avoine, 95-100 fr. ; blé noir, 95-100 fr. Paille, les 1.000 kilos, 215-240 fr. Pailles, la couple, 20-24 fr. ; poulains, la couple, 18-25 fr. ; canards, la couple, 18-24 fr. ; oies courantes, la couple, 34-40 fr. ; pigeons, la couple.

LEGUMES SEC

Paris, le 14 octobre.
Les 100 kilos logé départ : Flageolet Nord, 295 ; Lingots Nord, 320 ; Vendée, 305 ; Landes, 295. Chevières Arpajon Dourdon, extra, 420 ; bons, 350 à 400 ; ordinaires, 290 à 310. Plats Midi nature, 300 ; gros, 320 ; extra, 345. Cocos Landes, 285. Brezins Vendée, 255. Cocottes vertes du Puy, 590.

Cours des Vins

MUSCADET 1935, la barrique 525 à 575
MUSCADET nouveau..... 550 à 625
GROS-PLANT 1935..... 275 à 325
GROS-PLANT nouveau..... 300 à 375
OTHELLO nouveau..... 275 à 300
SEIBELS nouveaux..... 250 à 325

Pommes à Cidre

Les pommes à cidre valent de 80 à 90 pour Seine-Inférieure ; 105 Eure ; de 130 à 135 pour Sarthe, Orne, Perche, et de 140 à 145 pour le Pays d'Auge. Affaires très calmes.

Cours des Cidres de consommation

Brécée, le 3 octobre. — Le cidre ordinaire vaut de 65 à 75 fr. la barrique ; le pur jus, de 75 à 80 fr.
Nort-sur-Erdre, le 3 octobre. — Le cidre ordinaire vaut 50 fr. la barrique ; le pur jus, 65 fr.
Saint-James, le 5 octobre. — On cote le cidre ordinaire 65 à 70 fr. la barrique, le pur jus 90 fr.
Tinebray, le 5 octobre. — Départ culture et droits compris, on cote le cidre ordinaire de 80 à 90 fr. la barrique, le pur jus de 110 à 120 fr.
Saint-Hilaire-du-Harcouët, le 7 octobre. — En cidre nouveau pur jus, la cote est de 70 à 75 fr. la barrique.

Cours des Cidres de distillerie

Brécée, le 3 octobre. — La cote est de 110 fr. — le 5 octobre. — On cote 4 fr. le degré-hecto.
Saint-Hilaire-du-Harcouët, le 7 octobre. — La cote du cidre de distillerie est de 3 fr. 50 le degré-hecto.

Poil angora

Cours actuel : 150 francs le kilo, pour le poil Angora blanc, 1^{re} qualité.

Savons

G. H. B., 305 fr. les 100 kg., par caisse de 50 kg.
Croix d'Or, 310 fr. les 100 kg., par caisse de 50 kg.

Le Gérant : R. FAIVRE.

PROTEGEZ VOS SEMAILLES

AVEC LE

Ne colle pas les grains

N'entraîne pas les semailles

DEPOSEZ-LES DANS TOUS LES

CHIEFS-LIEUX DE CANTON

à défaut d'adresser au fabricant

LASSAILLY, Père et fils

28 rue Gracil, Vitry-s/S

Publicité M. DANNAUD PARIS

MARCHÉS RÉGIONAUX

Le demi-kilo : NANTES (Talence)

Beufs, 1^{re} catégorie, 7 à 12 fr. ; 2^e catégorie, 3,25 à 4,25 ; 3^e catégorie, 2 à 3 fr.
Veu, 1^{re} catégorie, 5,50 à 9,50 ; 2^e catégorie, 5 fr. ; 3^e catégorie, 3,50 à 4 fr.
Mouton, 1^{re} catégorie, 9 fr. ; 2^e catégorie, 7 à 8,50 ; 3^e catégorie, 4,50. Porc, 4 à 7,50.
Beurre, Centrifuge, 7 à 7,50 ; fermiers, 5 à 6 fr.
Œufs : La douzaine, 6,50 à 7 fr. Poulets, 5 fr. 50 à 6 fr.
Lapins, 5 fr.

NANTES (place Viarmes)

Chevaux : amenés, 75, vendus de 2.500 à 3.200 fr.
Poulains : amenés, 10, vendus de 1.500 à 2.000 fr.
Vaches : amenées, 45, vendues de 2.000 à 2.500 fr.
Génisses : amenées, 12, vendues de 600 à 1.100 fr.
Porcs nourris : amenés, 10, vendus de 150 à 300 fr.
Porcs de lait : amenés, 42, vendus de 170 à 200 fr.
La prochaine foire, qui tombait le dimanche 8 novembre, sera reportée au lundi 9.

ANGENIS

Poulets, le demi-kilo, 3,75 à 4 fr. ; canards, 2 à 2,50 ; pigeons, la couple, 6 à 8 fr. ; lapins, la livre, 1,85 à 2,25. Beurre, la livre, 4,75 à 5,25 ; œufs, la douzaine, 6 à 6,50. Vœux, le kilo, 5 à 5,50 ; pores, 5,50 à 5,70 ; pores de lait, 1,50 à 1,60 fr.

CANDE, 10 octobre.

Blé, 140 fr. les 100 kilos ; orge, 95-98 fr. ; avoine, 95-100 fr. ; blé noir, 95-100 fr. Paille, les 1.000 kilos, 215-240 fr. Pailles, la couple, 20-24 fr. ; poulains, la couple, 18-25 fr. ; canards, la couple, 18-24 fr. ; oies courantes, la couple, 34-40 fr. ; pigeons, la couple.

LEGUMES SEC

Paris, le 14 octobre.
Les 100 kilos logé départ : Flageolet Nord, 295 ; Lingots Nord, 320 ; Vendée, 305 ; Landes, 295. Chevières Arpajon Dourdon, extra, 420 ; bons, 350 à 400 ; ordinaires, 290 à 310. Plats Midi nature, 300 ; gros, 320 ; extra, 345. Cocos Landes, 285. Brezins Vendée, 255. Cocottes vertes du Puy, 590.

Cours des Vins

MUSCADET 1935, la barrique 525 à 575
MUSCADET nouveau..... 550 à 625
GROS-PLANT 1935..... 275 à 325
GROS-PLANT nouveau..... 300 à 375
OTHELLO nouveau..... 275 à 300
SEIBELS nouveaux..... 250 à 325

Pommes à Cidre

Les pommes à cidre valent de 80 à 90 pour Seine-Inférieure ; 105 Eure ; de 130 à 135 pour Sarthe, Orne, Perche, et de 140 à 145 pour le Pays d'Auge. Affaires très calmes